



L'Association Sportive, qu'est-ce que c'est ?

C'est la possibilité donnée aux élèves qui le souhaitent de pratiquer des activités sportives sous différentes formes : initiation, animation et compétition. Ces activités sont encadrées par les enseignants d'EPS.

De multiples activités sont proposées : hand, basket, football, rugby, badminton, athlétisme, course d'orientation et bien d'autres encore.

L'AS s'inscrit directement dans le projet pédagogique de l'établissement et permet aux élèves de s'épanouir et d'acquérir de l'autonomie. C'est un lieu de réussite qui permet aux élèves d'être valorisés.



L'Association Sportive, comment ça fonctionne ?

Les activités de l'AS se déroulent le mercredi après-midi. Les horaires peuvent varier mais souvent c'est 13h-17h, parfois 13h-15h. Les élèves de l'AS pique-niquent au collège avec les professeurs d'EPS chaque mercredi avant leurs activités.

Des rencontres avec les autres établissements de Niort ou du département sont prévues tout au long de l'année (transport en bus) et les meilleures équipes peuvent se qualifier pour différents championnats. Plusieurs équipes sont allées jusqu'aux championnats de France les dernières années !

Chaque élève peut, avec une licence unique, participer à toutes les activités sportives proposées.



L'Association Sportive, comment s'inscrire ?

La famille doit récupérer l'autorisation parentale numérique sur ProNote, la remplir puis la renvoyer à Mme Béchet.

L'inscription de 28€ prend en compte l'adhésion à l'association et le prix de la licence (obligatoire pour participer aux activités).

Les activités commencent rapidement après la rentrée de septembre.

